

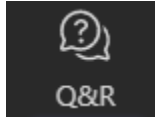
# Évaluation des paramètres de fonctionnement du SPEDE

**Préconsultation**  
**27 septembre 2023**



# Déroulement de la webdiffusion

- Présentation
  - Cette présentation est disponible sur la [page Web sur l'évaluation des paramètres de fonctionnement du SPEDE](#).
- Période de questions
  - Les questions peuvent être soumises par écrit pendant et après la présentation.
  - Les questions seront publiées dans la section « Questions et réponses » de l'écran de la webdiffusion et lues par l'animateur à la fin de la présentation.





## Soumettre des commentaires

- Les commentaires doivent être soumis par écrit, **avant le 20 octobre 2023**, en utilisant le formulaire Web.
  - Le formulaire est disponible sur la [page Web sur l'évaluation des paramètres de fonctionnement du SPEDE](#).
- Les commentaires recueillis seront publiés intégralement sur la page Web à la suite de la période de préconsultation .
  - Seule l'adresse courriel ne sera pas publiée.



# Plan de la présentation

- Rappel de l'objectif de la démarche
- Publication de données de marché
- Durée des périodes de conformité et possibilité de conformité partielle
- Modification des potentiels de réchauffement planétaire (PRP)
- Prochaines étapes
- Période de questions

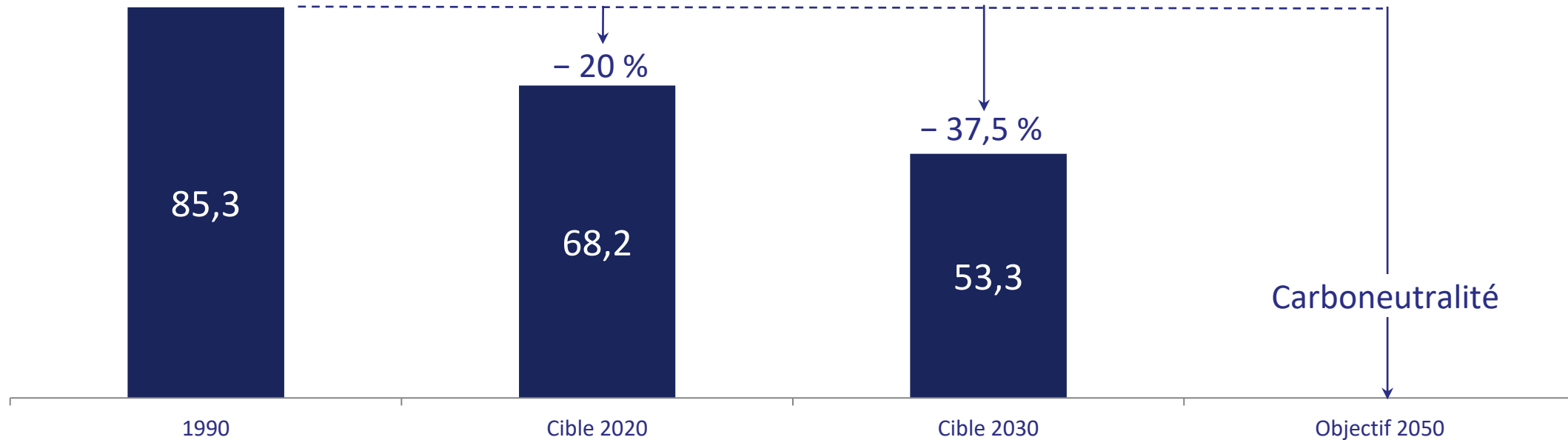


## Objectif de la démarche

- Assurer le bon fonctionnement et l'efficacité du SPEDE afin de réduire les émissions de GES au Québec.
- Contribuer à l'atteinte de notre cible de réduction des émissions de GES en 2030.
- Contribuer à l'atteinte de la carboneutralité en 2050.

# Cibles de réduction des émissions de GES du Québec

- Émissions en 1990, cibles et objectifs de réduction (en millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>)





# Publication de données de marché

## Objectifs

- Améliorer la transparence.
- Favoriser une meilleure compréhension du marché par les différentes parties prenantes.

# Publication de données de marché

## Exigences du RSPEDE

- Liste des émetteurs et participants inscrits au SPEDE (article 35)
- Liste des émetteurs ayant bénéficié d'unités d'émission allouées gratuitement et quantité totale versée (article 43.1)
- Avis de vente aux enchères (article 45)
- Rapport sommaire des ventes aux enchères (article 55)
- Avis de vente de gré à gré du ministre (article 57)
- Rapport sommaire des ventes de gré à gré du ministre (article 64.1)



# Publication de données de marché

## Données actuellement disponibles

### Le marché du carbone, un outil pour la croissance économique verte!

#### Évaluation des paramètres de fonctionnement du SPEDE

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, et le California Air Resources Board, évaluent actuellement le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE). Des webdiffusions sont prévues pour discuter des modifications envisagées, dans l'objectif de présenter un projet de modification réglementaire au début de la prochaine année.

Pour plus d'information ou pour consulter les documents à ce sujet, [cliquez ici](#).

Fixer un prix au carbone est un mécanisme utilisé pour réguler les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le but de lutter contre les changements climatiques. L'objectif visé est d'inciter les entreprises et les citoyens à innover et à modifier leurs comportements afin de réduire les émissions de GES.

Le Québec a mis sur pied, en 2013, un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE) pour lutter contre les changements climatiques. En 2014, le Québec a lié son système à celui de la Californie, créant ainsi le plus grand marché du carbone en Amérique du Nord et le premier à avoir été conçu et à être géré par des gouvernements infranationaux de pays différents.

Ce marché est un outil de fiscalité verte qui permet à la fois de réduire les émissions de GES et de développer des secteurs stratégiques pour l'économie du Québec (technologies propres, efficacité énergétique, électrification des transports, etc.).

- [Les acteurs qui prennent part au SPEDE](#)
- [Le fonctionnement du SPEDE](#)
  - [Plafonds d'émissions](#)
  - [Couverture des émissions](#)
  - [Achat de droits d'émission](#)
- [Le réinvestissement des revenus dans la lutte contre les changements climatiques du Québec](#)
- [La valeur d'un droit d'émission de GES](#)
- [La contribution du marché du carbone conjoint Québec-Californie à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de GES](#)
- [En savoir plus](#)

#### Détails du SPEDE

- [Déclaration obligatoire des émissions de GES](#)
- [Inscription au SPEDE](#)
- [Adhésion volontaire](#)
- [Allocation gratuite d'unités d'émission](#)
- [Ventes aux enchères](#)
- [Ventes de gré à gré du ministre](#)
- [Crédits compensatoires](#)
- [Crédits pour réduction hâtive](#)
- [Transfert de droits d'émission dans le système CITSS](#)

[Le marché du carbone, un outil pour la croissance économique verte! \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

# Publication de données de marché

## Données actuellement disponibles

10

Québec  Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs  Nous joindre  English

Accueil | [Ministre](#) | [Ministère](#) | [Air](#) | [Biodiversité](#) | [Changements climatiques](#) | [Développement durable](#) | [Eau](#) | [Évaluations environnementales](#)  
[Faune](#) | [Matières résiduelles](#) | [Milieux agricole et aquacole](#) | [Milieu industriel](#) | [Parcs](#) | [Pesticides](#) | [Terrains contaminés](#)

### Marché du carbone

#### Documentation

##### Publications et formulaires

- [Inscription au SPEDE](#)
- [Allocation gratuite d'unités d'émission](#)
- [Possession et échanges de droits d'émission](#)
- [Couverture des émissions](#)
- [Ventes aux enchères et ventes de gré à gré du ministre](#)
- [Crédits compensatoires](#)
- [Avis relatif au marché du carbone](#)
- [WCI](#)
- [Général](#)

##### Règlements

##### Publications et formulaires

###### Inscription au SPEDE

- Formulaires et modèles
  - [Formulaire de demande d'adhésion volontaire](#) (PDF, 1,2 Mo)
  - [Attestation de vérification d'identité et de désignation](#) (PDF, 1,3 Mo)
  - [Exemple de lettre de confirmation par une institution financière](#) (PDF, 94 ko)
  - [Utilisateur intergouvernemental](#) (PDF, 1,6 Mo)
  - [Formulaire de divulgation de structure et de liens d'affaires \(formulaire 3\)](#) (PDF, 3,3 Mo - Acrobat Reader version 10 et plus)
  - [Formulaire de demande d'inscription hâtive](#) (PDF, 1,7 Mo)

[Documentation - Le marché du carbone \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

# Publication de données de marché

## Données actuellement disponibles

- Avis de vente aux enchères + instructions
- Avis de vente de gré à gré du ministre
- Base de données ratio de tarification du carbone
- Bilan des achats et des ventes d'halocarbures au Québec
- Budget annuel d'unités d'émission et prix minimal
- Émissions de GES déclarées et vérifiées des établissements visés par le RSPEDE
- Exigences et instructions détaillées relatives aux ventes du gouvernement + exemples de calculs
- Historique des prix des unités d'émission aux enchères QC et CA
- Inventaire québécois des émissions de GES
- Inventaire québécois des émissions de contaminants atmosphériques
- Liste des émetteurs et participants
- Méthode de comptabilisation des échanges de droits d'émission de GES + exemple + rapport flux nets
- Quantité d'unités d'émission versées en allocation gratuite et liste des émetteurs qui en ont bénéficié
- Rapports de conformité
- Registre de crédits compensatoires
- Registre des émissions de gaz à effet de serre
- Registre des émissions de contaminants atmosphériques
- Résultats des ventes aux enchères
- Résultats des ventes de gré à gré du ministre
- Revenus des ventes aux enchères versés au FECC
- Soldes des comptes consolidés des droits d'émission
- Sommaire des transactions



# Publication de données de marché

## Exemples d'autres systèmes

- Union européenne
  - Allocation gratuite par secteur
  - Données de production agrégées utilisées pour déterminer l'allocation gratuite
  - Liste des transactions (non agrégées, non nominative)
- Regional Greenhouse Gas Initiative (RGGI)
  - Renseignements sur les comptes (ex. : représentants de comptes)
  - Liste des transactions (non agrégées, non nominative)
- Royaume-Uni
  - Allocation gratuite par émetteur

# Publication de données de marché

## Suggestions

- Nouvelles données :
  - Répartition des budgets annuels : réserve, allocation gratuite, enchères;
  - Allocation gratuite par émetteur ou par secteur d'activité;
  - Évolution de l'intensité des émissions des émetteurs;
  - Émissions des émetteurs par type (procédé vs combustion);
  - Valeurs d'intensité cible sectorielle;
  - Liste de toutes les transactions avec prix non agrégés (non nominative) non nominative.
- Amélioration de la présentation :
  - Historique des émissions des émetteurs par secteur et par émetteur au fil du temps;
  - Données historiques des ventes aux enchères;
  - Crédits compensatoires.



# Publication de données de marché

## Votre opinion

- Certaines des propositions précédentes vous intéressent-elles ou vous seraient-elles utiles?
  - Si oui, lesquelles?
- Voyez-vous des enjeux à ce que les données proposées précédemment soient rendues publiques?
  - Si oui, quelles données présentent un enjeu et pour quelle raison?
- Quelles nouvelles données devraient être publiées et sous quelle forme (données brutes, rapports statiques, tableau interactif)?
- Sous quelle autre forme pourraient être présentées les données actuellement disponibles?

# Durée des périodes de conformité et possibilité de conformité partielle

## Objectifs

- Permettre la réconciliation des données pour assurer une reddition de comptes coïncidant avec les années des cibles de réduction des émissions de GES.
  - Calcul des flux nets des échanges de droits d'émission.
- Assurer une meilleure répartition de la remise des droits d'émission dans le temps.
- Favoriser une participation active des émetteurs avec des événements de conformité plus fréquents.

# Durée des périodes de conformité et possibilité de conformité partielle

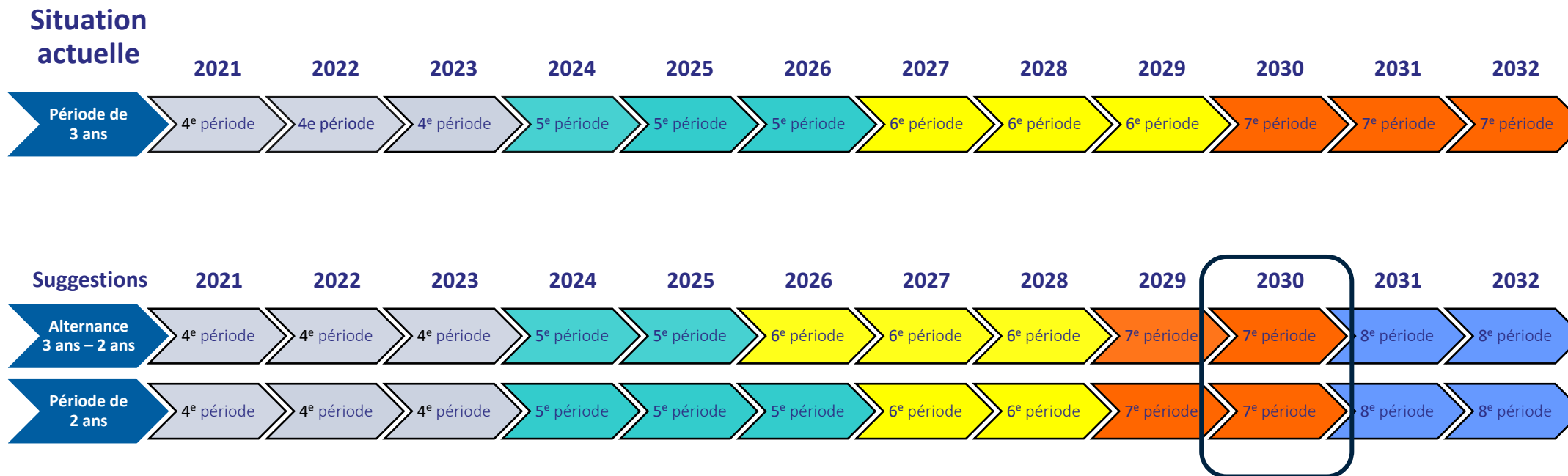
## Suggestions

- Évaluer si la fréquence des événements de conformité doit être modifiée, par exemple pour être en cohérence avec les années des cibles et des objectifs de réduction des émissions de GES (2030 et 2050).
- Évaluer la possibilité de mettre en œuvre des événements annuels de conformité partielle, par exemple en exigeant la remise de droits d'émission pour couvrir 30 % des émissions de l'année précédente.



# Durée des périodes de conformité

## Suggestions



# Durée des périodes de conformité et possibilité de conformité partielle

## Votre opinion

- Les entreprises assujetties au RSPEDE devraient-elles remettre des droits d'émission chaque année?
  - Si oui, quelle proportion des émissions annuelles?
- Des périodes de conformité plus courtes favoriseraient-elles une participation plus active des émetteurs assujettis au SPEDE?
- Quelle serait la durée idéale d'une période de conformité?
- Les périodes de conformité doivent-elles toutes être de même durée?

# Modification des potentiels de réchauffement planétaire (PRP)

## Mise en contexte

19

- Définition d'un potentiel de réchauffement planétaire (PRP)
  - Un PRP est une valeur attribuée à un GES permettant de comparer sa capacité de réchauffement avec celle du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).
  - Les valeurs utilisées sont les PRP sur un horizon de 100 ans.
- Établissement des valeurs des PRP
  - Les valeurs des PRP sont déterminées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).
- Mise à jour des valeurs des PRP par le GIEC
  - La dernière mise à jour correspond au 5<sup>e</sup> rapport d'évaluation du GIEC (2014).
  - Les précédentes valeurs de PRP correspondent au 4<sup>e</sup> rapport (2007) et au 2<sup>e</sup> rapport (1996).
  - La transition vers les PRP du 5<sup>e</sup> rapport du GIEC est requise par les normes internationales de quantification des GES à partir des inventaires nationaux 2022.

# Modification des potentiels de réchauffement planétaire (PRP)

## Évolution des PRP de certains GES

20

Gaz à effet de serre	Formule	PRP 2 <sup>e</sup> rapport du GIEC	PRP 4 <sup>e</sup> rapport du GIEC	PRP 5 <sup>e</sup> rapport du GIEC
Dioxyde de carbone	CO <sub>2</sub>	1	1	1
Méthane	CH <sub>4</sub>	21	25	28
Oxyde nitreux	N <sub>2</sub> O	310	298	265
Hexafluorure de soufre	SF <sub>6</sub>	23 900	22 800	23 500
Trifluorure d'azote	NF <sub>3</sub>	17 200	17 200	16 100
HFC-23	CHF <sub>3</sub>	11 700	14 800	12 400
HFC-32	CH <sub>2</sub> F <sub>2</sub>	650	675	677
HFC-125	C <sub>2</sub> HF <sub>5</sub>	2 800	3 500	3 170
Perfluorométhane	CF <sub>4</sub>	6 500	7 390	6 630
Perfluoroéthane	C <sub>2</sub> F <sub>6</sub>	9 200	12 200	11 100

Sources : [https://ghgprotocol.org/sites/default/files/ghgp/Global-Warming-Potential-Values%20%28Feb%2016%202016%29\\_1.pdf](https://ghgprotocol.org/sites/default/files/ghgp/Global-Warming-Potential-Values%20%28Feb%2016%202016%29_1.pdf)  
<https://unfccc.int/process/transparency-and-reporting/greenhouse-gas-data/greenhouse-gas-data-unfccc/global-warming-potentials>

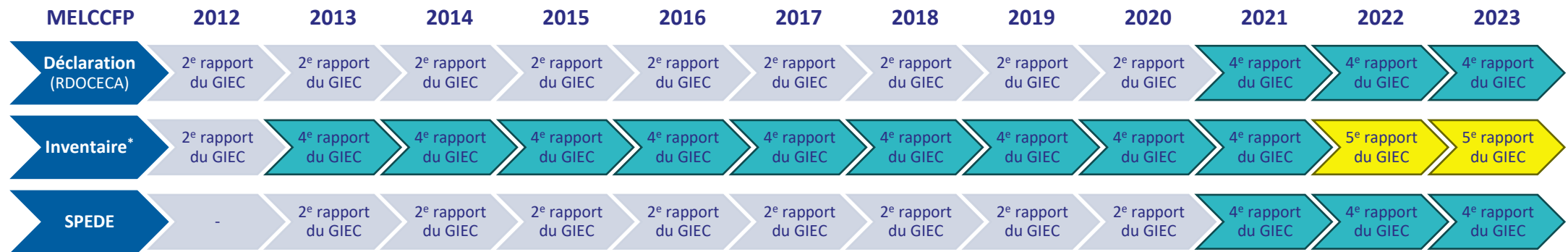
# Modification des potentiels de réchauffement planétaire (PRP)

## Objectifs

- Évaluer si les PRP du 5<sup>e</sup> rapport du GIEC doivent être intégrés à la réglementation du SPEDE, via le RDOCECA, de manière à l'harmoniser avec l'inventaire des GES du Québec.
- Évaluer si un changement de PRP devrait conduire à une modification des données historiques et des intensités réelles moyennes (moyennes 2017-2019 ou plus récentes).

# Modification des potentiels de réchauffement planétaire (PRP)

## PRP utilisés pour la déclaration, l'inventaire et le SPEDE



\* Il y a un décalage entre l'année des émissions et la publication de l'inventaire (ex. : l'inventaire 1990-2013 a été publié en 2015).

# Modification des potentiels de réchauffement planétaire (PRP)

## Impacts potentiels d'un changement de PRP sur le SPEDE

23

- Différence entre les données d'émission publiées dans l'inventaire et celles publiées par le SPEDE.
- Impact sur la quantité d'émissions à couvrir des émetteurs.
- Impact sur l'allocation gratuite via les données historiques.
- Plafonds d'émission :
  - Impact sur la quantité d'unités d'émission mises en circulation;
  - Impact sur les limites de possession.

# Modification des potentiels de réchauffement planétaire (PRP)

## Impacts potentiels d'un changement de PRP sur le SPEDE

24

- À titre d'exemple, le passage aux valeurs du 5<sup>e</sup> rapport du GIEC représente :
  - Une hausse des émissions de 0,61 Mt éq. CO<sub>2</sub> (0,8 %) en 2020 pour l'inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre.
  - Une variation moyenne de - 0,5 % des émissions à couvrir par les émetteurs selon les données d'émission de 2021.
    - Plus de 1 % pour environ une dizaine d'établissements



# Modification des potentiels de réchauffement planétaire (PRP)

## Votre opinion

25

- Y a-t-il des enjeux dans le fait que les données d'émission publiées dans l'inventaire et celles publiées par le SPEDE soient différentes, dans le cas de PRP différents?
  - Si oui, pourquoi?
- Les données historiques (servant au calcul de l'allocation gratuite) devraient-elles être modifiées à chaque changement de PRP?
  - Si oui, devraient-elles être ajustées pour tous les établissements ou seulement pour ceux dont la modification des PRP a un impact significatif sur l'obligation de couverture?
  - Si l'ajustement ne s'applique qu'à certains établissements, quelle devrait être la valeur du seuil de révision?



# Prochaines étapes

- Jusqu'en nov. 2023      Préconsultations par thématique sous forme de webdiffusions pour recevoir les commentaires des parties prenantes
- Hiver 2024                Le cas échéant, publication d'un projet de règlement ou d'un autre instrument législatif (ex. : décret)
- Été 2024                    Le cas échéant, édiction du règlement, prise de décret ou autre

Pour être informé des évènements à venir, consultez notre page web :  
[Évaluation des paramètres de fonctionnement du SPEDE \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)



# Rappel

- Les commentaires doivent être soumis par écrit, **avant le 20 octobre 2023**, en utilisant le formulaire Web.
  - Le formulaire est disponible sur la [page Web sur l'évaluation des paramètres de fonctionnement du SPEDE](#).
- Les commentaires recueillis seront publiés intégralement sur la page Web à la suite de la période de préconsultation.
  - Seule l'adresse courriel ne sera pas publiée.



# Période de questions